

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DECEMBRE 2019

### Délibération n°2019-22 : acceptation des dons et legs

Le conseil d'administration, dans sa séance du 10 décembre 2019,

#### ACCEPTE

les dons individuels reçus du 22 février au 3 décembre 2019 pour un  
montant total de 800 €.

Nombre de votants : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0.

Le président du conseil d'administration de  
l'École nationale des chartes



Louis GAUTIER